

LA GALE COMMUNE

INFORMATIONS POUR LA PERSONNE

INFECTÉE ET SON ENTOURAGE



LES CAHIERS DE L'AVIQ

LES CAHIERS DE L'AVIQ

Les cahiers de l'AVIQ sont une collection de publications destinées à présenter de manière **synthétique**, **accessible** et **vulgarisée** un sujet, des enquêtes ou des études menées par l'Agence pour une Vie de Qualité.

Pour en savoir plus, les enquêtes sont disponibles sur www.aviq.be dans la rubrique « Publications ».

1. Qu'est-ce que la gale ?	3
2. Quels sont les symptômes de la gale ?	4
3. Comment la gale s'attrape-t-elle ?	5
4. Comment traite-t-on la gale ?	6
Quelques conseils pratiques pour traiter :	
4.1 les personnes	8
4.2 leur environnement	9

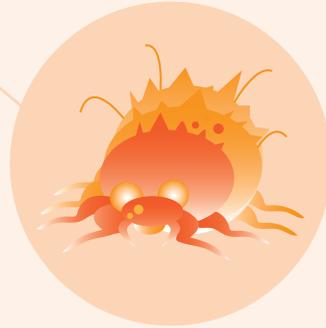
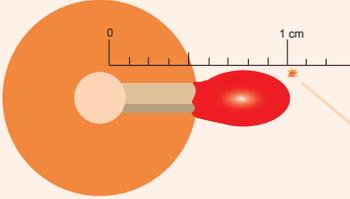
SOMMAIRE

Éditrice responsable
Françoise Lannoy, Administratrice générale
Rue de la Rivelaine, 21 | B-6061 Charleroi

Numéro de dépôt légal D/2022/7646/33

1. QU'EST-CE QUE LA GALE ?

La gale est une **infection de la peau** causée par un minuscule parasite à 8 pattes qui mesure **moins d'1/2 mm**. Appelé sarcopte, il appartient à la famille des acariens.



Cette maladie est contagieuse. Même si elle n'est pas grave, elle peut être très gênante.

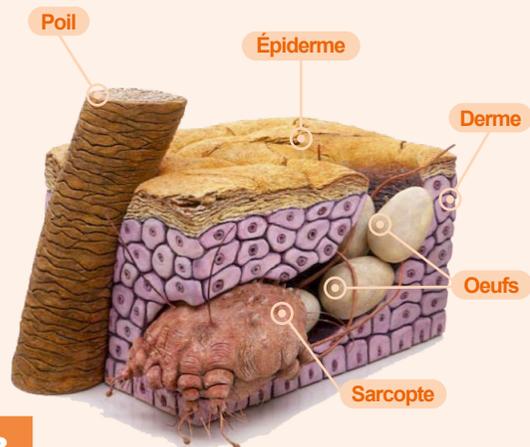
Le parasite ne se voit pas à l'œil nu. Il pénètre sous la peau et y creuse des petits tunnels (sillons) dans lesquels la femelle **dépose ses œufs et ses excréments**.

Il avance un peu chaque jour et pendant plusieurs semaines.

La gale est encore très présente dans le monde et des cas surviennent régulièrement en Belgique. Elle ne dépend pas des conditions d'hygiène et n'est pas héréditaire. **Sans traitement, il n'y a pas de guérison** : le parasite survit et se développe sans cesse sous la peau. La gale peut également se déclarer pendant la grossesse mais elle n'en affectera pas le déroulement ni le fœtus.

Les personnes malades dont l'état général est dégradé peuvent présenter une forme plus sévère de la gale.

On parle alors de gale profuse ou hyperkératosique. Dans ces cas, la personne est plus contagieuse et des mesures supplémentaires de prise en charge sont nécessaires.



2. QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

La gale est caractérisée par **des démangeaisons** et **des lésions sur le corps** (sillons ou boutons).



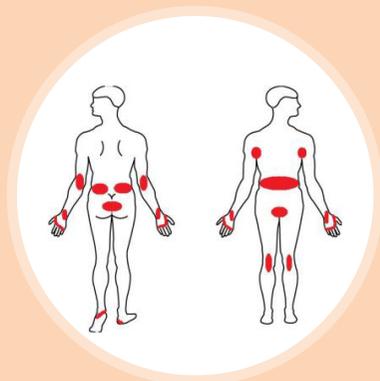
Les **fins sillons** (à l'origine des démangeaisons) sont **visibles sur la peau** et peuvent faire **jusqu'à 1,5 cm**.

Des petites vésicules (lésions avec une bulle) peuvent aussi apparaître et des lésions de grattage sont souvent présentes.

Ces démangeaisons apparaissent **2 à 6 semaines après la contamination** de la personne. Elles sont souvent plus intenses pendant la nuit et peuvent gagner tout le corps.

Les démangeaisons et les lésions se localisent, surtout :

- » entre les doigts,
- » à l'intérieur des poignets,
- » dans les plis des coudes et des genoux,
- » sous les aisselles,
- » au niveau des hanches,
- » au niveau de la poitrine,
- » autour du nombril,
- » sur la plante des pieds,
- » au niveau des parties génitales.



Habituellement, la gale ne touche pas le cuir chevelu ni le visage, sauf chez les nourrissons.

3. COMMENT S'ATTRAPE-T-ELLE ?

Vous pouvez surtout être contaminé par un **contact de peau direct et prolongé (15 minutes minimum)** avec une personne qui souffre de la gale. La contamination est possible en portant les vêtements d'une personne contagieuse, en dormant dans les mêmes draps, en lui apportant des soins ou encore lors de rapports sexuels. Sa propagation est favorisée par la vie en communauté et la promiscuité.

Vous ne pouvez pas attraper la gale par une poignée de main ou une brève embrassade. Sachez que l'acarien **ne peut ni voler, ni sauter**. Néanmoins, il est recommandé de se **laver les mains (eau et savon)** après **tout contact physique** avec une personne atteinte par la gale.

La personne atteinte de la gale est contagieuse bien avant l'apparition des symptômes et peut donc infecter son entourage sans le savoir.



Il est primordial de **traiter l'entourage proche et l'environnement** (voir page 6). En général, la personne n'est plus contagieuse **24h après le traitement**.



Vous pouvez attraper plusieurs fois la gale au cours de votre vie car **vous ne développerez pas d'immunité** (protection) après avoir souffert de l'infection.



Le diagnostic est parfois difficile à poser. Il est effectué par le **médecin généraliste ou le dermatologue** qui peut éventuellement visualiser le parasite à l'aide d'un microscope.



4. COMMENT LA TRAITE-T-ON ?

La gale ne guérit pas toute seule, un **traitement est indispensable**. Il est efficace s'il est suivi avec précision. Comme les médicaments ne tuent pas les œufs, il faut répéter le traitement après 7 à 14 jours. Il est essentiel de suivre attentivement les **recommandations de votre médecin**.

Le traitement sera double :

-  un **médicament** (en crème ou en comprimé)
-  des mesures de **désinfection de l'environnement** (literie, vêtements, ...)



Tous les proches (habitants dans le même logement et/ou partageant la vie intime) doivent être traités ensemble même s'ils n'ont pas de symptômes.

L'AVIQ recommande d'attendre **24h après avoir pris correctement le traitement** avant de retourner dans un lieu collectif. Le retour se fait selon les règles prévues (école, travail...). Si la personne malade séjourne dans une collectivité (maison de repos, institution pour personnes porteuses de handicap, hôpital...), des mesures plus spécifiques sont appliquées par le médecin référent.

TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX



Le traitement se fait sur prescription médicale, soit par des **pommades à appliquer sur le corps**, soit par des **comprimés à avaler**. Le traitement médicamenteux et de l'environnement se réalise en moins de 24h. Si le cas est confirmé, en fonction du protocole prescrit, il faut répéter la prise du traitement après quelques jours.

L'éruption cutanée et les démangeaisons peuvent persister **plusieurs jours** et **jusqu'à 3 semaines** après avoir fait correctement le premier traitement. L'application d'une crème hydratante après le traitement peut être utile.

En général, la personne **n'est plus contagieuse 24h après le traitement**. Il convient de consulter une nouvelle fois le médecin si les démangeaisons persistent 4 semaines après le traitement.

Il n'existe pas de vaccin contre la gale.



MESURES DE DÉSINFECTION

Le **traitement de l'environnement** doit être réalisé au plus tôt **8h après la prise du traitement** (pommade ou comprimé) et doit se faire en même temps pour toutes les personnes vivant sous le même toit. À température ambiante, les parasites survivent quelques jours dans l'environnement. Toutefois, cela dépend de la température et du taux d'humidité.

4.1 QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR TRAITER LES PERSONNES...

Jour du traitement :



Le soir, **coupez-vous les ongles** courts afin d'**éviter les lésions de grattage** et empêcher l'acarien de rester sous vos ongles.



Selon la prescription, **prenez les comprimés ou appliquez la crème** sur une peau propre et sèche. Il faudra vous enduire depuis votre cou jusqu'à la plante des pieds (demandez de l'aide pour le dos). N'oubliez pas d'en appliquer dans le nombril et sous les ongles des mains et des pieds. Les enfants âgés de 2 mois à 2 ans seront traités sous la surveillance d'un professionnel de la santé pour garantir une application correcte. Les enfants entre 2 et 12 ans seront traités sous la surveillance d'un adulte ;



Après avoir mis la crème ou pris le ou les comprimés, **mettez des vêtements propres** et **changez vos draps pour la nuit**.

La nuit :



En cas de traitement crème, il faut laisser la crème agir 8 à 12h (pensez à remettre de la crème sur les mains après chaque lavage ainsi qu'autour de vos zones intimes après être passé aux toilettes).

Le lendemain matin :



Commencez par **appliquer les mesures de désinfection** détaillées ci-contre (y compris changer les draps) ;

Ensuite, prenez une douche en utilisant de l'eau, du savon, des essuies propres et changez à nouveau de vêtements.

Si vous aidez quelqu'un à appliquer la crème, changer ses draps ou laver ses vêtements, portez des vêtements à longues manches. Ensuite, changez-vous puis lavez-vous correctement les mains à l'eau et au savon. Lavez le linge que vous avez utilisé à 60°C.

ET LEUR ENVIRONNEMENT

Pour le linge :

Lavez l'ensemble du linge qui a été en contact avec la peau de la personne infectée depuis 3 jours avant et **jusqu'à 24h après le début du traitement**. Lavez-le à **60°C** quand c'est possible. Pour le linge non lavable ou ne supportant pas une température de 60°C, placez-le pendant **24h au congélateur** dans un **sac plastique fermé** hermétiquement. Le linge qui ne pourrait pas être traité sera placé en isolement pendant 3 jours à température ambiante dans un sac hermétiquement fermé.

Pensez :

Aux vêtements : sous-vêtements, pyjama, blouses/chemises/t-shirts, pulls, pantalons, écharpes, bonnets, gants, pantoufles, jupes...

À la literie : draps, housse de couette, alèse, couvertures, couettes, coussins, doudous et peluches...

Au linge de toilette : essuies de corps/mains, gants de toilette, disques démaquillants lavables, peignoir...

Au linge de maison : coussins de fauteuils, couvertures, petits tapis...



Pour la maison :

Aspirez minutieusement tous les matelas, fauteuils, sièges de voiture, poussette... Pour les grands tapis, vous pouvez les enrouler et les placer 7 jours dans le coin d'une pièce

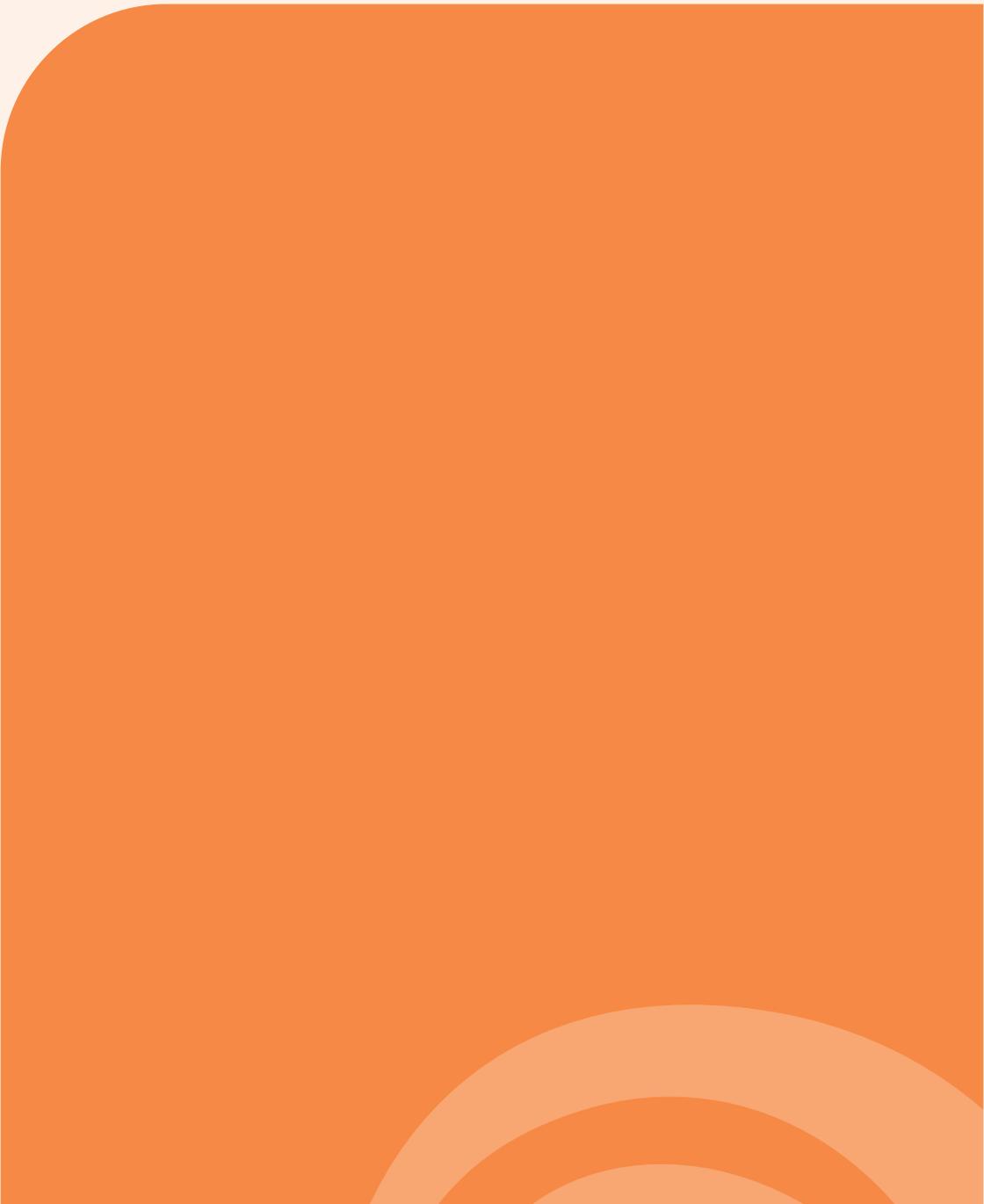
Traitez à la vapeur les éléments qui ne vont pas à la machine : appliquer un nettoyeur vapeur pendant 5 secondes sur chaque zone

Nettoyez l'habitation avec un produit nettoyant ordinaire

Mettez des gants pour vider l'aspirateur ou changer de sac

L'utilisation d'acaricides est déconseillée et à faire sur avis médical uniquement





L'AVIQ, des réponses personnalisées POUR UNE VIE DE QUALITÉ



L'AVIQ sur les réseaux sociaux

Suivre nos actualités, retrouver toutes nos campagnes de sensibilisation mais aussi pour rester informé des dates de nos webinaires, poser vos questions...

 www.facebook.com/aviq.be

 www.instagram.com/aviq.be

 fr.linkedin.com/company/aviq

Des questions ? L'AVIQ vous répond !

Le numéro gratuit

Nos conseillères sont à votre écoute par téléphone et/ou par mail.

 0800/16.061

 numerograttuit@aviq.be

Le site de l'AVIQ et les newsletters

Centre de Documentation, Handi@job, maladies infectieuses, Wikiwiph...
Abonnez-vous pour ne rien manquer de nos actualités!

 www.aviq.be

Les sites spécialisés

 wikiwiph.aviq.be

Le Wiki wallon pour l'information des personnes handicapées

Des Bureaux régionaux partout en WALLONIE

À Charleroi

Rue de la Rivelaine, 11
6061 Charleroi

 071/33.79.50

 br.charleroi@aviq.be

À Dinant

Rue Léopold, 3/1
B-5500 Dinant

 082/21.33.11

 br.dinant@aviq.be

À Libramont

Rue du Village, 5
B-6800 Libramont

 061/22.85.10

 br.libramont@aviq.be

À Liège

Rue du Vertbois, 23/25
B-4000 Liège

 04/220.11.11

 br.liege@aviq.be

À Mons

Bld Gendebien, 3
B-7000 Mons

 065/32.86.11

 br.mons@aviq.be

À Namur

Pl. Joséphine Charlotte, 8
B-5100 Jambes

 081/33.19.11

 br.namur@aviq.be

À Ottignies

Espace Cœur de Ville, 1/3
B-1340 Ottignies

 010/43.51.60

 br.ottignies@aviq.be

Un problème avec l'administration ?
Contactez la Cellule Satisfaction  www.aviq.be/satisfaction

Si vous n'êtes pas satisfait.e de la réponse,
interpellez le médiateur  www.le-mediateur.be